

**ADMINISTRATION COMMUNALE
DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Service Urbanisme**
*Monsieur Damien DE KEYSER,
Echevin de l'Urbanisme*
Avenue Charles Thielemans, 93
B-1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

V/Réf : AR/MC-S/1229
N/Réf. : JMB/WSP-2.156.573
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 300.
Transformation, extension et réaffectation d'un immeuble de bureaux en logements avec
rez-de-chaussée commercial et bureaux.
(Correspondante : Mme A. Russel)

En réponse à votre lettre du 03/07/2015 sous référence, réceptionnée le 03/07/2015, nous vous envoyons l'avis favorable émis par notre Assemblée en sa séance du 08/07/2015 concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble de bureaux R+7+toiture à versants dont l'écriture postmoderne se rattache clairement aux années 1980. Il est prévu de le mettre au goût du jour, ce qui se traduit par une architecture moins verticale et comportant plus de vides, l'ajout de balcons, l'application d'une palette chromatique de gris et le remplacement de la toiture à versants par un étage vitré en retrait (le gabarit augmente de 70cm). Cette transformation n'implique pas de modification dans l'interaction entre l'aspect de l'immeuble et l'espace public. Cependant, l'annexe basse côté rue Paul Wemaere, dévolue à une profession libérale, montre un aspect plutôt fermé avec des baies traitées comme des meurtrières, en fort contraste avec les nouvelles façades vitrées. La CRMS estime que cette annexe pourrait bénéficier d'un traitement améliorant son rapport au immeubles voisins et à l'espace public. La Commission insiste aussi pour que la zone de recul fasse l'objet d'un aménagement planté très soigné, dans le respect des prescriptions existantes.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy
- B.D.U. – D.U. : Mme F. Vanderbecq